

Flash ECO-MOB

3^{ème} trimestre 2024

Le **Flash ECO-MOB** suit la tendance des trois indicateurs principaux du transport public urbain (kilomètres, voyages, recettes). Il présente aussi des données marquantes du secteur des transports.

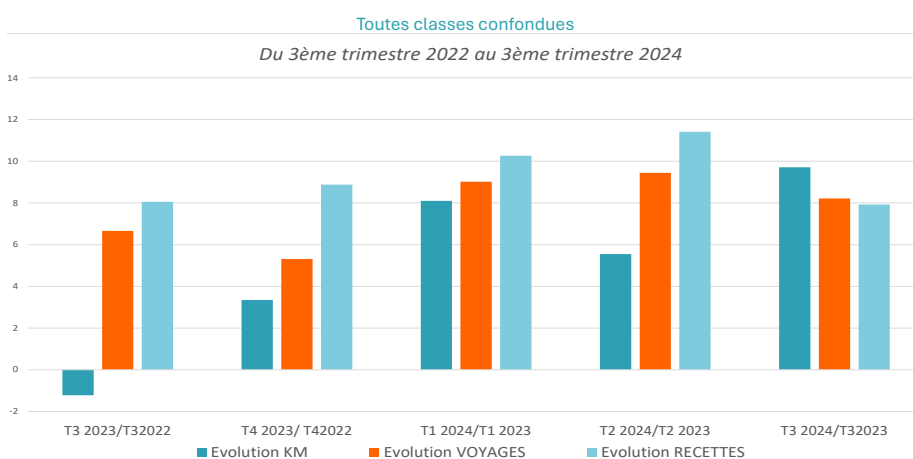
Conjoncture des transports urbains (hors IdF)

Indicateurs de l'activité au 30 septembre 2024

Variation en année glissante (de 10/2023 à 09/2024 / de 10/2022 à 09/2023)	Production (Kilomètres)		Trafic (Voyages)		Recettes	
	↑		↑		↑	
Classe 1 : réseaux de Plus de 250 000 habitants	↑	7,6%	↑	9,0%	↑	10,5%
Classe 2 : réseaux de 100 000 à 250 000 hab.	↑	3,7%	↑	0,3%	↓	-6,5%
Classe 3 : réseaux de Moins de 100 000 habitants	↑	3,4%	↑	7,6%	↑	12,4%
Ensemble (Moyenne)	↑	6,2%	↑	7,9%	↑	8,3%

L'analyse sur 12 mois glissants des réseaux de province montre une très bonne dynamique d'ensemble, avec notamment une production de kilomètres en croissance soutenue comparée à l'année précédente. Cependant, ces chiffres, portés par les grands réseaux, masquent une situation en demi-teinte pour les réseaux de taille moyenne (voyages en baisse sur l'année et au T3 2024, recettes en baisse en raison du passage en gratuité de certains réseaux). Les réseaux de petite taille, eux, confirment leur dynamique de rattrapage, des recettes notamment, aidés par une période estivale très positive, mobilisant de nouveaux usagers.

Evolution trimestrielle des indicateurs



Le 3^{ème} trimestre 2024 confirme et accélère la reprise du nombre de kilomètres produits par les réseaux après une baisse en milieu d'année 2023. L'augmentation dépasse désormais la hausse des voyages et des recettes pour presque tous les réseaux, sauf dans les petits. Ces chiffres, globalement en nette progression pour les 3 mois d'été, montrent le dynamisme des réseaux à toutes les périodes de l'année. Il peut également y avoir un effet "Jeux Olympiques", notamment dans les villes ayant accueilli des épreuves, en terme de fréquentation et d'efforts réalisés pour proposer une offre à la hauteur de cette période exceptionnelle. Ces observations seront à confirmer ultérieurement.

Source UTPF

Info chiffres

38 personnalités issues des secteurs des mobilités et de la transition énergétique sont distinguées par l'Ordre national du Mérite par quatre décrets du président de la République, publiés au JO du 18 janvier 2025 ; parmi elles, Florence Sautejeau déléguée générale de l'UTPF.

20 janvier 2025 - www.mobilites.newstank.fr

L'UTPF a sorti son rapport sur la sûreté dans les transports urbains pour l'année 2023 : 100 réseaux répondants emploient 86 % des effectifs des adhérents avec un budget de la sûreté qui représente 295 millions d'euros. Si l'année 2023 marque une baisse du nombre brut des agressions sur le personnel, la part de ces agressions, suivies d'un arrêt de travail, poursuit sa très forte hausse, déjà observée depuis 2020 passant de 13 % en 2020 à 28 % en 2023.

www.utpf-mobilites.fr

Le transport ferroviaire de passagers a terminé l'année 2024 sur un bilan de : 163 millions de passagers dans les TGV, Europe incluse ; +4 % de trafic sur les TGV ; +10 % de trafic sur les trains régionaux ; +8 % pour les Intercités ; +10 % pour le réseau Transilien.

20 janvier 2025 - www.lesechos.fr

L'UTPF a reçu un prix pour son engagement sur le projet Transformeurs par la Ministre du Travail, Astrid Panosyan-Bouvet, le 27 novembre dernier. Cette distinction est une reconnaissance du travail de l'UTPF et du collectif des 27 partenaires, porteurs de ce projet ambitieux pour construire et développer les compétences qui permettront d'accélérer vers une mobilité toujours plus durable, plus inclusive.

www.utpf-mobilites.fr

Les correspondances de l'UTPF

Cette série de vidéos apporte des éclairages sur les différents aspects de la mobilité.

- 1^{ère} - Qui gère les transports publics et comment sont ils financés ?
- 2^{ème} - Comment fonctionnent les transports publics ?
- 3^{ème} - Quels sont les avantages des transports collectifs ?
- 4^{ème} - Comment peut-on agir pour mieux se déplacer, face aux enjeux climatiques et économiques ?

SMIC brut

1^{er} nov. 2024 : 11,88 € horaire
et 1 801,80 € mensuel

Plafond Sécurité Sociale

1^{er} janv. 2025 : 3 925 € mensuel
47 100 € annuel

Statistiques du secteur des Transports

Conjoncture de la Mobilité

Valeurs CVS-CJO par rapport au trimestre précédent (Evolution en pourcentage)	2023 T4	2024 T1	2024 T2	2024 T3
INDICE GLOBAL D'ACTIVITE ENSEMBLE TRANSPORT	0,4 %	1,9%	-0,5 %	-0.1%
INDICE GLOBAL D'ACTIVITE TRANSPORT DE VOYAGEURS	1,6 %	2,9 %	0,2 %	0,4 %
TRANSPORT EN COMMUN ILE DE FRANCE	-0,7 %	6,3 %	0,2 %	3,3 %
TRANSPORT FERROVIAIRE DE VOYAGEURS (HORS ILE DE FRANCE)	-0,3 %	2,5 %	0,3 %	-0,1 %
TRANSPORT DE MARCHANDISES	0,8 %	1,5 %	-1,1 %	-1,1 %
TRANSPORT ROUTIER INTERIEUR	1,7 %	2,6 %	-2,5 %	3,0 %
TRANSPORT FERROVIAIRE DE MARCHANDISES	-1,1 %	4,4 %	3,0 %	0,5 %
INDICE DU RESEAU ROUTIER NATIONAL	-0,3 %	0,4 %	-0,3 %	0,5 %

Source SDES, RATP, SNCF, CPDP

Info Evènements

Cérémonie des vœux de l'UTPF

L'UTPF a accueilli plus de 450 invités du secteur des transports publics et ferroviaires, le 8 janvier 2025 lors de sa cérémonie annuelle des vœux.

Un format inédit a retracé en images les moments forts de l'année : initiatives pour la transition écologique, progrès technologiques et améliorations des services aux voyageurs et aux chargeurs.

Ce fut l'occasion également d'annoncer plusieurs engagements/outils pouvant conforter notamment la place des transports publics en France dans le quotidien de chaque citoyen :

- . Signature d'un partenariat entre l'UTPF et France Silver Eco pour encourager la mobilité durable des seniors et améliorer leur autonomie.

- . Lancement du dispositif "Stop Fraude" destiné à renforcer l'efficacité du recouvrement des amendes pour fraude dans les transports publics.

- . Sans oublier le projet Transformeurs qui a pour objectif de construire une politique de formation de la mobilité durable.

[Pour en savoir plus](#)



Lancement de "Stop Fraude"

700 millions d'euros, c'est le coût estimé de la fraude dans les transports publics !

Le dispositif "Stop Fraude" est issu d'une collaboration entre l'UTPF, le ministère des Transports, le ministère de l'Économie, l'Imprimerie Nationale et les principaux opérateurs (Keolis, RATP, SNCF, Transdev, RTM et Tisséo pour AGIR).

Ce projet s'appuie sur le décret du 3 décembre 2024 et répond à plusieurs enjeux :

- . baisser la fraude et les incivilités,
- . augmenter la sécurité et l'équité pour les usagers
- . sensibiliser et éduquer les usagers,
- . financer les transports publics.

Soumis à la CNIL et conforme au RGPD, le dispositif "Stop Fraude" interroge quotidiennement la base de données fiscales du ministère des Finances pour obtenir l'adresse actualisée des contrevenants, permettant ainsi d'augmenter significativement le taux de recouvrement des amendes. Le système sera géré par l'imprimerie nationale.

[Pour en savoir plus](#)



L'essentiel

Inflation : L'inflation est la perte du pouvoir d'achat de la monnaie qui se traduit par une augmentation générale des prix. L'indice des prix à la consommation (IPC) est utilisé pour évaluer l'inflation.

Le taux d'inflation harmonisé de la France, corrigé pour tenir compte des comparaisons avec les autres pays de la zone euro, s'est établi à **1,8 % en glissement annuel en décembre 2024**, contre 1,7 % en novembre de la même année.

Croissance : La croissance économique de la France est l'évolution de la richesse produite sur le territoire français entre deux trimestres ou années. La croissance du **3^{ème} trimestre est de +0,4 %**, après +0,2 % au 2^{ème} trimestre 2024 d'après les résultats détaillés des comptes nationaux trimestriels. L'acquis de croissance pour 2024 à l'issue du 3^{ème} trimestre s'établit à +1,1 %. Le pouvoir d'achat des ménages accélère (+0,9 % après +0,5 % au 2^{ème} trimestre 2024), dans le sillage du reflux de l'inflation.

Confiance des ménages : L'indicateur résume l'opinion des ménages sur la situation économique : plus sa valeur est élevée, plus le jugement sur la situation économique est favorable.

En décembre 2024, la confiance des ménages se détériore de nouveau. À **89**, l'indicateur qui la synthétise baisse d'un point et reste au-dessous de sa moyenne de longue période (100 entre janvier 1987 et décembre 2024).

Chômage : Il correspond au pourcentage de chômeurs dans la population active (actifs occupés + chômeurs).

Au **3^{ème} trimestre 2024**, le nombre de chômeurs en France (hors Mayotte) au sens du Bureau international du travail (BIT) augmente de 35 000 par rapport au trimestre précédent, à 2,3 millions de personnes. Le taux de chômage au sens du BIT atteint ainsi **7,4 % de la population active**, soit 0,1 point au-dessus du 2^{ème} trimestre 2024 et à son niveau d'un an auparavant.

Source INSEE

CONTACTS :

Stéphanie Lopes d'Azevedo
+33 (0)1 48 74 73 31 – slazevedo@utpf-mobilites.fr
Alice Bosler
+33 (0)1 43 12 35 82 – abosler@utpf-mobilites.fr

RÉALISATION :

Véronique Theroux
+33 (0)1 48 74 73 26 - vtheroux@utpf-mobilites.fr

UTPF 17 rue d'Anjou 75008 Paris
utpf-mobilites.fr

